

## Quatre pays africains homologuent un vaccin pour la prévention du virus Ebola

@rib News, 15/02/2020 – Source OMS Quatre pays de la Région africaine homologuent un vaccin : une étape importante dans la prévention contre la maladie à virus Ebola 14 février 2020 - Communiqué de presse - Genève/Brazzaville La République démocratique du Congo (RDC), le Burundi, le Ghana et la Zambie ont homologué un vaccin contre la maladie à virus Ebola, 90 jours exactement après sa qualification par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'enregistrement du vaccin dans d'autres pays est attendu dans les prochaines semaines.

L'homologation du vaccin signifie que le fabricant peut constituer des stocks et distribuer largement ce vaccin dans les pays africains exposés au risque de flambées de maladie à virus Ebola. Une fois que les doses du vaccin homologué seront disponibles, l'utilisation du vaccin ne sera plus soumise à des essais cliniques ou à d'autres protocoles de recherche.

L'approbation du vaccin anti-Ebola par ces pays marque une nouvelle étape dans la lutte contre cette maladie redoutable, a déclaré le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. « L'effort visant à consolider des progrès gagnés de haute lutte pour mettre ses populations à l'abri d'Ebola a accéléré l'homologation et le déploiement du vaccin anti-Ebola en certifiant qu'il était conforme aux normes de l'Organisation en matière de qualité, d'innocuité et d'efficacité, suivant le processus de qualification le plus jamais mené – bien, qui avait été annoncé en novembre 2019. Cette accélération du processus a été possible grâce à une approche différente, moyennant laquelle les procédures d'homologation nationales se sont déroulées parallèlement sur la base d'un processus unique d'examen scientifique. Habituellement, ces processus se font indépendamment les uns des autres, ce qui peut prendre des années. Le processus a été mené par l'OMS avec la participation du Forum africain pour la réglementation des vaccins (un réseau africain réunissant des autorités nationales de réglementation et des comités d'éthique), l'Agence européenne des médicaments et la société Merck. « L'approbation d'Ebola par des pays de la Région africaine contribue à garantir que cet outil de prévention essentiel sera disponible au moment et là où on en a le plus besoin », a déclaré la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour la Région africaine. « Ce type de collaboration et d'innovation représente un modèle à suivre pour d'autres priorités sanitaires. »

Le vaccin injectable Ervebo est fabriqué par Merck (MSD en dehors des États-Unis et du Canada). Selon les résultats d'études préliminaires, il s'est avéré efficace à 97,5 %. Les données laissent également penser que la vaccination de personnes déjà infectées par le virus permet de réduire le risque de décès. Dans le cadre de la riposte à la flambée de maladie à virus Ebola qui se poursuit en RDC, plus de 290 000 personnes ont été vaccinées conformément à des protocoles d'usage compassionnel. Une fois que les doses du vaccin homologué seront disponibles, l'utilisation du vaccin en RDC ne sera plus soumise à ces protocoles.